 <b>CENTRE HOSPITALIER LAVAL</b>	<b>PROFIL DE POSTE</b>	<b>Direction des soins</b> DSIMTR/DS
	Date d'application : août 2022	Page 1/3 Indice de révision n°0
<b>Cadre de santé en missions transversales / Pôle Médecine d'Urgences – 100%</b>		

## PRESENTATION DU CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL

Le Centre hospitalier de Laval est un établissement public de santé, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire des Hôpitaux de la Mayenne et du Haut Anjou avec 1 056 lits dont 430 de MCO, urgences, SSR, psychiatrie. Il est l'établissement de recours pour l'ensemble du territoire et dessert un bassin de population de 340 000 habitants

L'établissement totalise 2500 salariés et une communauté médicale de 160 praticiens. Il propose une offre médico-chirurgicale complète et dispose d'un plateau technique de haut niveau : bloc opératoire, maternité niveau 2B, IRM, scanner, plateau technique de rééducation, médecine du sport, cardiologie interventionnelle, réanimation.

## POSITION DANS LA STRUCTURE

### Liaisons hiérarchiques ou rattachement hiérarchique :

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction des Soins et par délégation sous celle du cadre paramédical du pôle

### Liaisons fonctionnelles :

- Equipes médicales et paramédicales des différents services du pôle
- L'ensemble des services de l'établissement
- L'ensemble des personnels des services Ressources de Soins, techniques, administratifs et logistiques.

**Secteur d'activité :** Pôle Médecine/Urgence

### Le pôle est composé :

- du DMU – département de Médecine d'Urgences
  - o SAU
  - o SAMU-SMUR-CESU
- de services d'hospitalisation de médecine
  - o Médecine interne et polyvalente
  - o Hôpital de semaine
  - o HDJ de médecine et consultations de médecine
  - o Hépatogastro-entérologie /orientation locomoteur
  - o Gériatrie aigüe – Equipe Mobile de Gériatrie - consultations mémoire
  - o HAD – EMSP
  - o Chimiothérapie ambulatoire

### Horaires de travail :

Les horaires de travail d'un cadre de santé s'inscrivent dans des forfaits jours sans badgeage, avec 19 RTT.

Les horaires sont adaptés en fonction des besoins et des organisations du pôle. La continuité de l'encadrement est organisée par le cadre supérieur de pôle et les cadres de santé.

Permanence des cadres les weekends et jours fériés (par roulement avec l'ensemble des cadres de santé de l'établissement).

## MISSIONS DU POSTE

Le cadre de santé développe son activité dans les domaines de management, de l'organisation, de la gestion de projet et de la coordination.

Ses missions se coordonnent avec celles du cadre supérieur de pôle dans les domaines de compétences identifiées par ce dernier, Il fait partie de l'équipe du pôle.

Il est le collaborateur permanent du cadre du Pôle de Médecine/Urgence Il est présent dans les différentes instances de concertation.

## **Missions principales**

En concertation avec le cadre du pôle et les cadres de santé des différents services :

### **-Conduites des projets :**

#### ✓ **Planification et organisation**

- Définition des objectifs de projets
- Elaboration des plans d'actions
- Coordination et répartition des activités au sein de l'équipe

#### ✓ **Suivi et évaluation**

- Mettre en place des indicateurs de performance pour suivre l'avancement du projet
- Adapter le plan d'actions du projet en fonction des retours et des évolutions rencontrées

#### ✓ **Coordination, Communication et reporting**

- Animation et coordination des projets et accompagnement des équipes
- Structuration des activités de gestion de projets
- Création d'outils de suivi et de pilotage des projets et des activités
- Détermination des objectifs et des priorités
- Communication professionnelle avec l'équipe et les partenaires intra et extrahospitaliers en instaurant des réunions d'équipes, des groupes de travail institutionnels.
- Accompagnement, conseil et soutien des équipes dans la gestion et le suivi de projets
- Travail en étroite collaboration avec le bureau de pôle
- Participation aux réunions d'encadrement du pôle

#### ✓ **Gestion et contribution économique :**

- Il vient en appui au cadre de pôle quant à l'adéquation des moyens humains avec l'activité des services
- Il est force de propositions sur des organisations nouvelles en articulation avec la gouvernance hospitalière et les enjeux de développement de la politique qualité
- Il participe à l'élaboration des projets architecturaux

## **Missions spécifiques**

- **-Contribuer à la mise en œuvre de la démarche qualité – gestion des risques du PMU en collaboration avec les ingénieurs qualité**

## **Particularités du poste**

Le cadre de santé s'inscrit dans une dynamique de pôle. Le cadre de santé affecté sur ce poste pourra bénéficier de formations prioritaires dans les plans de formation du pôle et/ou institutionnel.

## **COMPETENCES REQUISES**

### **Compétences organisationnelles :**

- Capacité d'animation
- Compétence en gestion de projet
- Traduire la stratégie en orientations, en plans d'actions et en moyens de réalisation
- Maîtrise des méthodes qualité et gestion des risques

### **Compétences pédagogiques :**

- Savoir s'exprimer auprès de publics variés internes et externes et les faire adhérer aux enjeux et projets qualité, sécurité des soins et accueil des usagers.
- Capacité à se former et à acquérir des nouvelles connaissances et compétences

### **Compétences relationnelles :**

- Capacité de communication
- Sens du travail en équipe
- Savoir s'adapter à différents interlocuteurs

### **La formation et/ou les qualifications requises**

**Qualification :**

- Etre titulaire du Diplôme professionnel paramédical permettant l'exercice dans l'une des professions paramédicales
- Etre titulaire du Diplôme cadre de santé

**Expériences professionnelles :**

- Expériences professionnelles dans les services de soins souhaitées

**Formations professionnelles :**


- Gestion d'équipe,
- Management en structure de soins, en santé
- Communication

### **RISQUES PROFESSIONNELS**

Travail sur écran avec contraintes visuelles et posturales

### **TEXTES DE REFERENCES SPECIFIQUES**

- Décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière  
*Modifié par le décret n° 2008-1149 du 6 novembre 2009 publié au J.O. n°261 du 8 novembre 2008*

<b>REDACTION</b>	<b>VALIDATION</b>
V. LODE Cadre du Pôle Médecine/Urgence	S. LETENDRE, Directeur des soins, Coordonnateur général 
Le :	Le : 27/9/24

